



Gestion des broussailles des sites en déprise

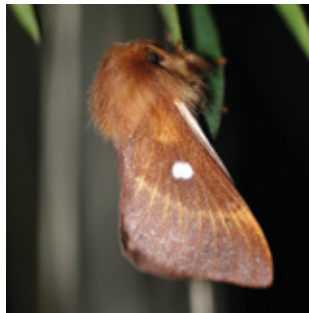


Qu'entend-on par broussailles ?

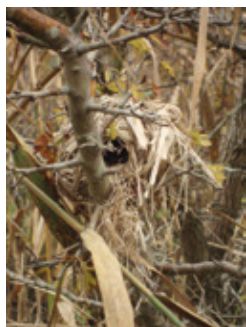
En Europe occidentale, sauf quelques cas particuliers, sans intervention humaine le stade ultime des milieux naturels est généralement la forêt. Le terme de broussailles désigne des plantes ligneuses pionnières qui colonisent les milieux ouverts et annoncent, à terme, l'arrivée de la forêt. Ces arbustes caractérisent donc un stade provisoire.

Tout un écosystème !

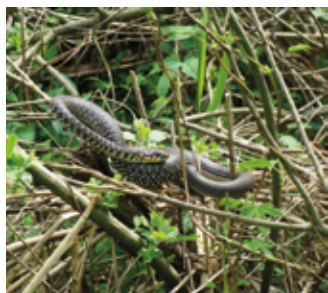
D'un point de vue naturaliste, les broussailles constituent tout à la fois des abris, des garde-manger ou des supports pour une multitude d'espèces. Leur configuration en petits bosquets isolés ou en franges entre boisement et prairies dessine un important linéaire de lisières multipliant les micro-milieus. À l'échelle du paysage, elles participent à la constitution d'une mosaïque de milieux complémentaires favorables à de nombreuses espèces animales.



La **laineuse du prunellier** (*Eriogaster catax*) est un papillon dit « de nuit » vivant dans les prairies sèches à proximité de bois. Cette espèce est protégée au niveau européen (annexe II de la directive « Habitats »). D'avril à mai, les chenilles vivent dans des nids de soie sur des prunelliers ou des aubépines et se nourrissent de leurs feuilles.



Le **muscardin** (*Muscardinus avellanarius*). Ce micromammifère vit dans des arbustes où il fabrique deux nids différents selon la saison. Il hiberne dans des nids pour plusieurs individus durant 6 mois de l'automne au printemps. En été, un nid plus petit est construit pour accueillir la femelle et ses petits.



Les reptiles se reproduisent et s'abritent dans les broussailles. En Isère, on trouve, par exemple, la **couleuvre verte et jaune** (*Hierophis viridiflavus*, à gauche) et le **lézard vert** (*Lacerta bilineata*, à droite), tous deux protégés au niveau national.



Une question d'équilibre

Loin d'être le signe d'un entretien négligé, une gestion écologique de ces broussailles requière pour le gestionnaire d'assurer un entretien suffisant pour que la forêt ne s'installe pas tout en veillant à ce que cet entretien ne les fasse pas disparaître.



La gestion pâturée

Le conservatoire gère depuis 1996 plusieurs sites grâce au pâturage équin et bovin, en régie directe ou via des agriculteurs partenaires. Au fil du temps, les techniques de gestion se sont affinées pour aboutir à un cloisonnement en parcs de 0,5 à 10 ha. Grâce à ces différents parcs, la pression de pâturage pourra être ajustée aux objectifs prédéfinis. L'action des

animaux sur la végétation permet de contenir la pousse des ligneux, et influe donc sur la proportion de broussailles, générant un milieu hétérogène favorable à de nombreuses espèces. En combinant le pâturage avec des moyens de gestion mécanique ciblés, les broussailles pourront même être totalement absentes si besoin.

La fauche et le broyage

Les objectifs de gestion imposent parfois des grandes surfaces de végétation herbacée, entretenues par fauche ou par un pâturage plus intensif. Pour conserver tout de même quelques secteurs embroussaillés, il est alors possible de ménager des franges arbustives le

long des boisements ou en bordure de parcelle, qui font une transition entre la forêt et la prairie. Pour conserver à ces ourlets leur caractère provisoire et éviter que la forêt ne gagne, un broyage par petites portions peut être envisagé.



La mécanisation est un choix à ne pas prendre à la légère.

Sous l'effet du broyage certaines espèces ligneuses réagissent en faisant émerger un grand nombre de rejets allant bien au-delà du pied d'origine (prunellier, aubépine, ronce, robinier faux acacia, etc.). Ce phénomène peut

rapidement conduire à une accélération de l'embroussaillage et avoir un effet contraire à ce qui est attendu. La période d'intervention, le choix technique, la présence ou l'absence de pâturage sont autant d'aspects qui influenceront le résultat.

Le Conservatoire d'espaces naturels Isère met son expérience de gestionnaire d'espaces naturels à disposition de ses partenaires

Pour plus d'information :
04 76 48 24 49
contact@cen-isere.org
www.cen-isere.org



Avec le soutien de :

